



Championnats suisses 100 km 2025

Publication et directives

Généralités

Les championnats suisses des 100 km 2025 se déroule à l'occasion des Courses de Bienne et seront organisés au nom de Swiss Athletics, conformément aux RO 2024, IWR ainsi qu'au règlement de compétition des Courses de Bienne. Le média de communication officiel est le site web de l'organisateur, voir www.100km.ch . La publication complète (100 km Course de Bienne et championnats suisses 100 km) et les informations générales y seront mises en liane.

Droit de participation

Selon les dispositions de protection de Swiss Athletics (RO 1.5a) tous les athlètes dès 2006 et plus âgés ont le droit de participer aux CS 100 km 2025. La licence n'est pas obligatoire. Tous les participants dans les catégories championnats suisses, qui ont droit aux titres et aux médailles, participent automatiquement aux championnats suisses.

Catégories

Overall femmes et hommes

ouvert dès 2007

Des listes de résultats séparées sont établies dans les catégories des championnats suisses ; titres et médailles sont décernés.

Inscriptions/ délai d'inscription/ inscriptions tardives/ finances d'inscriptions

Les conditions de l'organisateur sont appliquées. Lors de l'inscription, il est obligatoire d'indiquer la nationalité. Pour les détails voir www.100km.ch

Droit aux titres et aux médailles

Tous les athlètes de nationalité suisse ou liechtensteinoise. Les athlètes doivent prouver leur nationalité sur demande de Swiss Athletics ou de ses représentants (juge-arbitre ou NTO).

Attribution des titres

Pour obtenir un titre de champion et autres distinctions, minimum 3 athlètes, qui ont le droit au titre, doivent terminer la course.

Distinctions / Cérémonie protocolaire

Selon le RO pour les catégories publiées. Une cérémonie protocolaire des prix aura lieu pour les trois premiers athlètes ayant droit à une médaille. Heure : selon les indications de l'organisateur. La cérémonie protocolaire est considérée comme partie de la compétition.

Réglementation sur les chaussures

La réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée.

Sur le lien suivant un contrôle des chaussures est possible :

https://certcheck.worldathletics.org

Contrôle de dopage Des contrôles antidopage peuvent être effectués lors des championnats. Seules les dispositions de Swiss Sport Integrity s'appliquent (www.antidopinq.ch).

Informations

Voir informations et publication sur www.100km.ch